

**DEUXIEME CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR  
LES PAYS EN DEVELOPPEMENT SANS LITTORAL**

**Intervention de M. Gabriel TCHANGO, Ministre du  
Commerce, des Petites et Moyennes Entreprises, de  
l'Artisanat et du Développement des Services**

**Vienne, 03 novembre 2014**

**Monsieur le Président,**

**Au nom du Président de République Gabonaise, Chef de l'Etat, Son Excellence, ALI BONGO ONDIMBA, que je représente à cette conférence, Je joins ma voix à celles de mes prédécesseurs, pour vous adresser mes vives félicitations suite à votre élection à la tête de ces travaux.**

**La République Gabonaise par ma voix se réjouit de l'organisation de cette deuxième conférence, 10 ans après la tenue de la première, dont l'objectif était de répondre aux besoins particuliers des Pays en Développement Sans Littoral et de créer un nouveau cadre de coopération en matière de transport de marchandises et de transit afin d'assurer le développement durable de ces pays.**

**En effet, Nombreux étaient les attentes de ces pays vis-à-vis de la communauté internationale.**

**Monsieur Le Président,**

**Le Gabon, mon pays qui est doté d'une façade maritime longue de 885 km de côte sur l'océan atlantique, suit avec beaucoup d'intérêt cette problématique, notamment dans le cadre de la concertation entre les pays riverains de l'Atlantique**

d'une part, et dans le cadre de la sous-région d'Afrique Centrale, d'autre part.

A ce titre, il me plaît d'indiquer que le Gabon est actif dans la réalisation de tous les programmes intégrateurs de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) et ceux de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC).

Dans cette optique, toute la substance de la législation nationale en matière de douane, de transport des marchandises et de transit est inspirée de la législation communautaire.

De même, les efforts de développement faits par mon pays épousent cette vision. Dans ce sens, le Gabon poursuit un ambitieux programme de construction d'un port en eau profonde dans le sud du pays. Cette infrastructure pourra décongestionner, non seulement les ports Gabonais mais aussi ceux de la sous-région. Le dispositif prévu à cet effet permettra de réduire le temps de dédouanement et de transit des marchandises.

**Monsieur le Président,**

**Le Gabon par ma voix, se réjouit des avancées observées dans les pays en développement sans littoral, même si de nombreux efforts restent encore à faire au regard des enjeux de développement de ces pays. Précisons que la participation au commerce mondial passera par le développement d'une économie plus dynamique, à forte valeur ajoutée.**

**C'est pourquoi, la communauté internationale doit s'engager d'avantage pour aider non seulement les Pays en Développement Sans Littoral, mais aussi les autres pays en développement, et notamment les pays de transit.**

**Je vous remercie.**